

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### **Informations générales :**

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	10 <sup>ème</sup>
Nom de site	48_MARTIN_75010	Numéro	75110_059_12
Adresse du site	48, rue du Faubourg Saint Martin	Hauteur	R+6 (22,40m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Site neuf 4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

#### **Calendrier de suivi du dossier**

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/01/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/01/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>05/02/2026</b>

#### **Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 48 rue du Faubourg St Martin, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75010		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes à faisceau fixe pour la 4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz) et de 3 autres antennes à faisceau orientable pour la 5G (fréquence 3500MHz), orientées vers les azimuts 40°, 130° et 230°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant situé à moins de 10 mètres	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G: 40° < 3V/m ; 130° < 3V/m ; 230° < 5V/m <b>5G: 40° &lt; 3V/m ; 130° &lt; 2V/m ; 230° &lt; 4V/m</b>		
Hauteur des antennes (HMA)	23,80m pour les faisceaux fixes <b>23,90m pour les faisceaux orientables</b>		

#### **Incidence visuelle**

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneaux seront installées et fixées contre les cheminées existantes. Elles seront implantées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue		
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée sur la toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique		

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée**

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



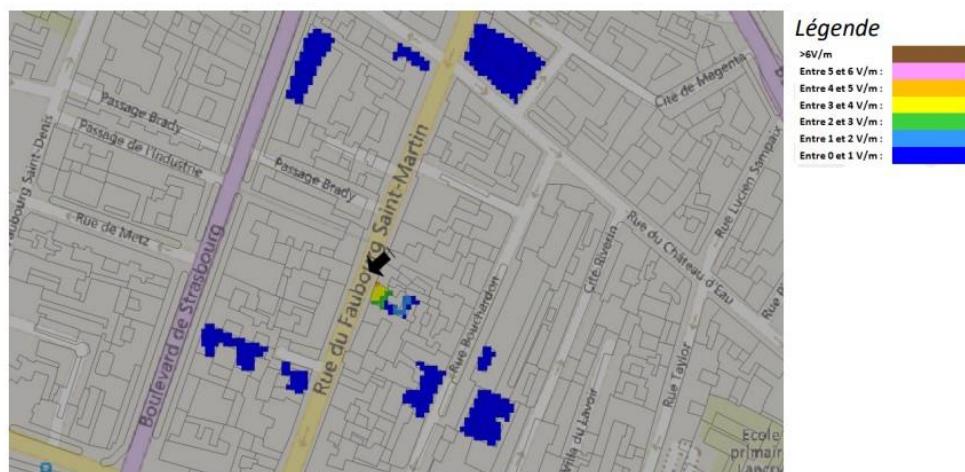
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

*Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:*

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



## Vue des Azimuts

**Azimut 40°**



**Azimut 130°**



**Azimut 230°**

